



DEMANDE DE VISA QATAR

Date de dernière mise à jour : 21/12/10

La mise en place des visas avant le départ n'est pas encore obligatoire à la demande des autorités de l'UE

Les visas pour l'instant ne s'obtiennent qu'à l'arrivée pour la plupart des ressortissants de l'UE si le séjour est inférieur à 1 mois et pour de nombreuses autres nationalités (ex : Brunei, Canada, Grande Bretagne, Hong Kong, Japon, Rép. of Corée, Malaisie, Nouvelle Zélande, Singapour, Usa, Vatican)

Ou bien le visa doit être obtenu avant le départ par le correspondant au Qatar

Les étrangers résidents en France, hors UE, doivent obtenir le visa à l'arrivée ou dans leurs pays d'origine

	Tous ressortissants
Délai consulaire	7 jours Le Consulat attend un accord pour délivrer le visa 3 jours pour les visas de courtoisie/service (Attention : prévoir en plus les délais d'acheminement)
Documents à fournir	
AFFAIRES	<ul style="list-style-type: none">- Bon de commande VSI x2- Passeport original valable 6 mois après a date de retour+ copies- 2 photos couleur récentes- 2 Formulaires de demande de visa Recto Verso, rempli de préférence sur ordinateur- Réservation d'hôtel confirmée en 2 exemplaires- Réservation du billet d'avion A/R en 2 exemplaires- 3 derniers bulletins de salaire en 2 exemplaires- 3 derniers relevés bancaires en 2 exemplaires- Lettre de la société française en 2 exemplaires+ Carte de séjour originale valable 6 mois pour les étrangers + 1 copie
TOURISME	<ul style="list-style-type: none">- Bon de commande VSI x2- Passeport original valable 6 mois après a date de retour+ copies- 2 photos couleur récentes- 2 Formulaires de demande de visa Recto Verso, rempli de préférence sur ordinateur- Réservation d'hôtel confirmée en 2 exemplaires- Réservation du billet d'avion A/R en 2 exemplaires- 3 derniers bulletins de salaire en 2 exemplaires- 3 derniers relevés bancaires en 2 exemplaires+ Carte de séjour originale valable 6 mois pour les étrangers + 1 copie
EXPATRIATION	Le visa ne s'obtient qu'à l'arrivée mais la Société au QATAR doit faire le nécessaire au préalable

VISA DE COURTOISIE/DE SERVICE	<ul style="list-style-type: none"> - Passeport de service - 2 photos couleur récentes - 2 Formulaires de demande de visa Recto Verso, rempli de préférence sur ordinateur - Note verbale - Bon de commande VSI X 2
Infos enfants	<p>Les enfants figurant sur le passeport des parents doivent figurer sur le formulaire et l'invitation. Le visa est gratuit jusqu'à 16 ans</p> <p>Les enfants ayant leurs propres passeports doivent faire un dossier complet</p>
Validité du visa	Visa valable 1, 3 ou 6 mois en fonction des dates indiquées sur l'invitation
Frais consulaires	
Tourisme	25 €
Affaires	50 €
Prestation VSI	
Délai normal	Tarif habituel (voir BDC)
Informations complémentaires	<p><u>Horaires d'ouverture du Consulat :</u> 09h à 12h pour els dépôts 14h30 à 15h30 pour les retraits</p> <p>Capitale : Doha Langues parlées : Arabe, Persan, Urdu et Anglais Monnaie : Riyal du Qatar (QAR) 1€ = 4.09 QAR Décalage horaire : +1 ou 2h Téléphone depuis la France : 00 974 Religions : Musulmans 95% + minorités de Chrétiens et Hindous</p>

Vous pouvez suivre vos dossiers en cours sur notre site : www.vsiclients.com

VSI sas – 19/21 avenue Joffre 93800 Epinay sur Seine – Tél. : 08.26.46.79.19
www.vsi.1er.fr – vsi1er@wanadoo.fr

